



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT-SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

87240 SAINT-SYLVESTRE
Association Loi de 1901 - C.C.P LIMOGES 1230-31 F

Le 6 Avril 2009.

Chers Amis

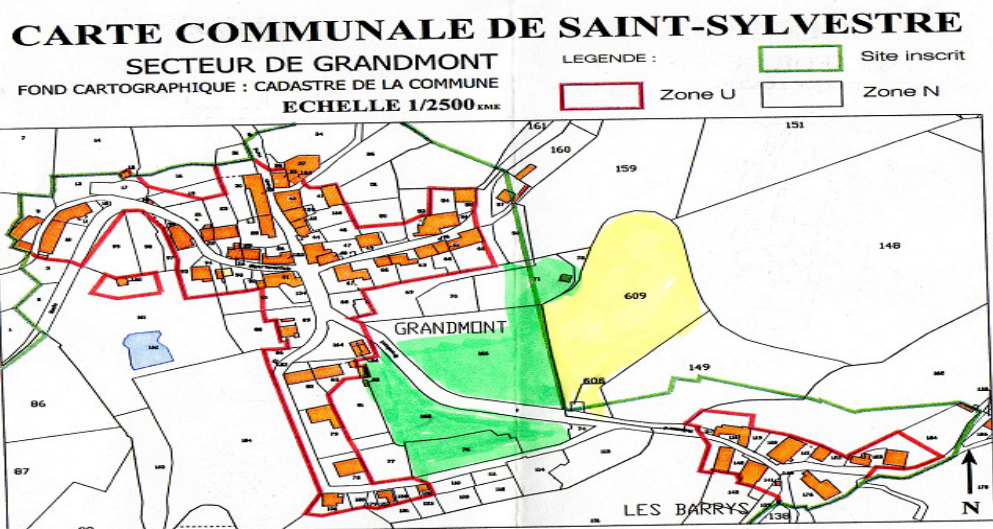
J'ai attendu pour vous envoyer ce petit mot, que la bonne nouvelle soit effective : après des années de démarches, votre Association est devenue propriétaire de la plus grande partie du terrain sur lequel se situait l'Abbaye de Grandmont.

J'ai retrouvé un courrier de Septembre 1934, dans lequel il est fait mention d'une première demande auprès de la famille Buffetaud, demande qui n'avait pas pu aboutir. Entretemps, une route a été ouverte et le temps a eu tout le loisir d'étendre les dégradations des murs extérieurs.

C'est donc le 30 Mars 2009 que la famille Buffetaud a accepté de céder ces parcelles, consciente de l'intérêt que cette acquisition représente pour procéder à une étude réelle du terrain, même si ce n'est qu'un soulagement de n'avoir plus à assumer le risque de dégradations plus graves encore du mur d'enceinte.

Mais cette longue histoire, 75 ans, n'est pas un aboutissement. Notre Association n'a pas pour vocation à devenir propriétaire. Nous ne l'avons fait que pour répondre favorablement à la demande de l'Administration qui nous réclamait invariablement la maîtrise foncière, avant de procéder à une quelconque mise en valeur du site de Grandmont.

Ce n'est donc qu'un début, et il nous faudra encore beaucoup de ténacité et d'obstination pour atteindre nos objectifs, mais vous savez maintenant que nous n'en manquons pas.



609 terrain acquis en 2007

terrain en cours d'acquisition 2008/2009

Bien entendu, nous nous mettons en relations immédiatement avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ainsi qu'avec toutes les autorités administratives concernées.

Mais auparavant, je souhaite remercier tous les membres de notre Association, qui nous ont encouragé à persévérer dans cette voie. Les plus anciens se souviendront de toutes les fois où nous avons envisagé cette étape que nous venons de franchir. C'est grâce à votre présence, votre soutien moral et financier, votre inlassable pression, que nous pouvons dire aujourd'hui : C'EST FAIT.

Mais n'oublions pas, ceci n'est qu'une étape, ceci n'est qu'une pierre de plus à l'édifice que nous avons entrepris de construire, qui est la mise en valeur du site de Grandmont, et surtout, comme toujours lorsque le travail n'est pas terminé :

L'ESSENTIEL RESTE A FAIRE

Le Président